

CHAMPOLLION, DALLA STELE AL MUSEO

1. “Osservazioni e idee di Champollion sulla conservazione e
sull’ordinamento del Museo egizio”

Torino, 18 giugno 1824

ASTO, Corte, Materie economiche, Istruzione pubblica, mazzo 2 fascicolo 13

Turin le 18 Juin 1824 ;

Monsieur,

Je ne saurais retarder plus longtemps l'accomplissement d'un devoir que m'impose l'honorale & bienveillante protection que Votre Excellence doigne accorder à mes études : Je la Supplie d'agréer l'expression de toute ma reconnaissance, puisqu'elle me permet de puiser sans réserve dans cette masse inappréhensible de trésors historiques dont son amour éclaire pour les études solides, vient d'enrichir cette capitale. Une pareille réunion de monuments égyptiens était un besoin généralement senti par l'Europe Savante : Ainsi Votre Excellence, en créant ce magnifique Musée, assure et hâte en même temps les progrès d'une science nouvelle qui doit étendre le domaine de l'Histoire, en portant à un point qu'on n'osait espérer d'atteindre, nos connaissances positives sur les Origines de la Civilisation antique comme sur les premiers procédés de l'Esprit humain dans la notation des idées.

Je n'ai point oublié l'obligante permission que Votre Excellence a bien voulu m'accorder, de lui soumettre mes

Observations et mes idées, relativement à la conservation de ces objets précieux et à l'ordre indispensable à établir dans la nombreuse série de monuments qui forment le Musée Royal Egyptien. En usant de cette flânerie liberté j'appellerai d'abord l'attention de Votre Excellence sur la nécessité urgente de procéder à la restauration des statues.

Un assez grand nombre d'entre elles sont mutilées; mais M. Drovetti a en soin d'en recueillir les diverses portions. Il s'agirait donc préalablement d'en faire assembler l'en mure pour apprécier l'étendue des restaurations que le sculpteur devra exécuter; et en second lieu de préparer à ces restaurations une personne habituée au style des monuments Egyptiens et qui puisse diriger l'artiste avec connaissance de cause.

La partie la plus précieuse de la collection, est sans contredit le recueil de Manuscrits sur Papyrus concus soit dans les diverses écritures Egyptiennes, soit en langue et en caractères grecs: c'est aussi l'objet qui exige le plus de soins et les précautions les plus prémises. La méthode que l'on suit de les coller sur gaze me paraît d'autant moins convenable, qu'elle est hautement condamnée par une expérience de 30 ans: les Papyrus Egyptiens volés par différents cabinets de Paris, et collés sur gaze soit noués, soit encadrés sous verre, sont aujourd'hui dans un état complet de déperdition et n'existeront plus dans quelques années. La seule manière de conserver ces fragiles monuments, et d'en rendre en même temps l'étude facile et sans inconvenienc pour leur intégrité, consiste à les coller sur un carton fin en même temps que ferme, ou sur un cartonnage que l'on confectionne pour cela. Comme la plupart des manuscrits Egyptiens sont divisés par pages d'une étendue à peu près égale, ou bien en colonnes, qu'il devient facile de diviser, on sépare avec soin chaque page ou un nombre

égal de cartons pour les porter sur des cartons séparés, d'une même grandeur que l'on relie ensuite de manière à former un véritable volume.

Le premier avantage de cette méthode, est de conserver parfaitement les papyrus, toutes les parties de chaque page portant sur un point d'appui solide, et la page entière étant maintenue, sans pâti et sans voilage, par la page qui précède et par celle qui suit. Le second avantage de la préciosité en celui d'une plus grande économie, en ce qu'on évite la dépense des cadres, des glaces où des boîtes, des fer-blanc, semblables à celles qu'on viene de faire exécuter pour renfermer les papyrus déjà collés sur gaze.

Un troisième avantage et le plus évident sans doute sera de pouvoir placer commodément les 171 manuscrits réduits en volumes dans un espace de six pieds carrés au plus ; tandis que collés sur gaze et mis à grande étauve sous verre, ces manuscrits, souvent d'une longueur démesurée, occuperait toute l'étendue de plusieurs grandes salles. Le pire de tous les partis, comme j'ai déjà eu l'honneur de le faire à l'otre Excellence, est celui de coller les papyrus sur gaze et de vouloir les conserver soit roules dans des étuis de fer-blanc, soit déployés et mis sous glace ; ils deviendraient par cela seul, complètement inutiles puisqu'on ne pourrait les mouvoir et les étudier qu'aux dépens de leur existence. Il me paraîtrait donc urgent de faire mettre sur carton ceux des papyrus déjà mis sur gaze, et de dérouler tous les autres en les disposant par pages sur des cartons reliés en volumes renfermés dans un étui particulier. La remise sur carton des papyrus collés déjà sur gaze, est une opération facile qui n'entraîne avec elle aucune espèce d'inconvénient. On peut d'ailleurs s'en rapporter pour cela à l'intelligence et à l'adresse consommée de Mr Cantu qui a déjà rendu, sous ce rapport, les plus grands services à l'établissement.

Les Monum. que renferme la collection, exigent à leur tour des soins d'une autre nature : Il est utile en premier lieu



de s'assurer si toutes les caisses renferment des corps; et surtout
d'examiner l'état réel et le genre d'embaumement de ces divers
cadavres. Il existe en effet une espèce de momies préparées soit
par injection soit au moyen d'un baume très liquide, lesquelles
ne résistent que peu de mois au contact de l'air de notre Europe
infiniment plus humide que celui des catacombes où ces corps
ont reposé pendant tant de siècles. Les momies de ce genre entrent
promptement en fermentation et répandent une odeur très-
fétide dont s'empêignent promptement les sarcophages et les
objets environnans. J'ai l'honneur de proposer à Votre Excellence
de prendre à l'égard de ces corps menacés par le climat, d'une
destruction prochaine, diverses déterminations dont, à Paris, on
n'a qu'à se féliciter en partie occidentale: c'en d'ailleurs
la seule manière de rendre utiles à la science, des corps qui
conservés, si cela était possible, dans leur état actuel, ne présentent
d'autre aucun intérêt réel. On pourrait donc:

1° Conserver intactes celles de ces momies embaumées avec du
bitume noir et solide, si toute fois il en existe dans la collection.

2° Développer les momies embaumées par injection, en tenant
une note exacte de la disposition des bandlettes et de toutes les
particularités que leur préparation pourra présenter. Ces brèves-
verbaux formeraient un recueil de faits neufs et précieux pour
l'avancement de nos connaissances sur l'art de l'embaumement
en Egypte; d'un autre côté le Musée pourra s'enrichir encore
des divers objets de costume et d'ornement, des larynges, des
scarabées et des amulettes qu'on rencontre souvent entre les
divers enveloppes des momies ou dans l'intérieur des cadavres.

3° Mettre en réserve deux ou trois corps, pris parmi les mieux
conservés, et que l'on placera, dépourvus de leurs enveloppes, sous
des cages de ferre comme au Musée de Paris, pour montrer
à quel point les embaumements Egyptiens parvenaient à perpétuer
les restes mortels d'un individu. Ceux des cadavres dépourvus de
leurs chairs, ou inutiles dans la collection, pourraient être déposés
au Muséum d'histoire naturelle, garnis les objets d'ostéologie ou
d'anatomie comparée.



4^e entier, partagent dans leur longueur un certain nombre de Monies de maniere à pouvoir extraire le corps sans dérangez la disposition des Bandelettes, qui resteraient ainsi comme échantillons et comme modèles, sans être exposés à une destruction que l'inevitabile par le contact du corps.

Quant aux Manuscrits coptes, l'estat déplorable dans lequel se trouvent ceux d'entre eux écrits sur papyrus, exigerait un examen attentif : peut-être serait il indispensable d'ordonner une copie exacte des plus importants pour ne point être à jamais privés de ces textes la plupart relatifs aux Livres Saintz, et qui se recommandent d'ailleurs à l'intérêt des amis des Sciences parce qu'ils ont conservé jusqu'à nous le précieux dépôt de la langue écrite des anciens Egyptiens.

Je me permettrai entier, Monsieur, de Vous arrêter quelques instants sur la classification qu'il conviendrait d'établir parmi le nombre immense de monuments dont se compose le Musée Royal : Comme j'ai exclusivement coursué ma vie entière à l'étude de l'Egypte, il est possible que j'aye à énoncer, à cet égard, des Idées utiles qui, peut-être, ne se serviraient pas offertes encore à Mr le Chevalier de l'Équerre dont les recherches ont été dirigées jusqu'ici sur une autre partie de l'Archéologie, mais aux connaissances et aux idées duquel je m'empresse de rendre un juste hommage.

Il ne saurait aucunement entrer dans les Yers de Votre Excellence, que le Musée Royal Egyptien fut comme beaucoup de Musées de l'Europe une espèce de Magasin où les objets sont entassés sans ordre et placés sans relation les uns avec les autres. Les Monuments Egyptiens se prêtent bien mieux que ceux des Grecs et des Romains à une classification à la fois méthodique et Scientifique : Chaque objet porte toujours une inscription originale qui indique, sans incertitude, et son but et sa destination. Rien de plus facile et de plus convenable en même temps, que de suivre strictement ces indications et de

disposer ces morceaux selon qu'ils appartiennent à la classe soit
des monuments historiques, soit des monuments religieux, soit des
monuments funéraires. Ces trois grandes classes se subdivisent
en diverses sections marquées par la nature même des choses.
Le Musée de Turin ainsi classé, présenterait pour la première
fois à l'Europe savante une série méthodique de monuments
par le moyen de laquelle on prendrait successivement une
idée juste et précise de la Religion, du culte, des usages
et de l'histoire même de cette vieille nation à laquelle
les peuples qui florissent aujourd'hui doivent les éléments
fondamentaux de leurs Sciences et de leur état social. 7e)
me ferai un devoir de soumettre à Votre Excellence,
si Elle veut bien le permettre, un plan beaucoup plus
détailé de cette classification, auquel qu'il m'aura été
possible de reconnaître et de qualifier tous les différents objets
que renferme la collection. La plus grande partie d'entre eux
étant encore contenue dans leurs caisses je ne pourrais vous
présenter, Monsieur, qu'un plan vague, incomplet
et dont quelques parties pourraient rester sans application
directe. Je me trouve donc forcée d'attendre que les
divers objets pourront se composer la collection aïeue successivement
pari sous mes yeux.

des trois salles où sont maintenant déposées ces richesses
archéologiques pour suffisamment spacieuses pour leur
contenir, rangées dans un ordre raisonné. Les grands
monuments occuperaient le centre de chaque salle; les
arrestiels pourraient être rangés à diverses hauteurs sur
les parois des murs, en ménageant des intervalles pour placer
des armoires vitrées avec des tablettes disposées en gradins et
destinées à recevoir les monuments de petite proportion. La

Classification pourrait-être orientée des renouvellement même et
l'on n'aurait plus lorsque le local définitif serait préparé,
qui à transporter les objets en les disposant toujours d'après
leur numéro d'ordre consigné au Catalogue méthodiquement
rédigé, dans un appareil plus grande et bien plus convenable:

Il me reste, Monseigneur, à recourir à l'indulgence
Bonté de Votre Excellence pour qu'elle pardonne les
fastidieux détails dont je me permets de m'occuper. La
protection déclarée qui Elle accorde aux Sciences et aux
lettres mia, veute, enthardi et me servira d'excuse: Si
je peu d'expérience que j'ai acquise par une constante
étude des monuments Egyptiens pouvant, être de quelque
utilité pour un établissement où je puisse de si précieuses
lumières, Je Supples Votre Excellence de disposer
de moi sans réserve: Je m'estimerais trop heureux
Monseigneur, en concourant de mes faibles moyens à
l'accomplissement de Vos vues, de donner ainsi une marque
de l'entier dévouement et de la respectueuse Reconnaissance
avec lesquels j'ai l'honneur d'être

De Votre Excellence,



Le très humble & très
obéissant serviteur;
J.-F. Champollion le Jeune

2. “Il medesimo [Champollion], esponendo la necessità di avere a sua disposizione la totalità dei manoscritti su papiro, ed orario più conveniente per studiarli, chiede che siano tolte le disposizioni relative in proposito date dal signor di San Quintino”

Torino, 24 agosto 1824

ASTO, Corte, Materie economiche, Istruzione pubblica, mazzo 2 fascicolo 13

Turin le 24 Août 1824.

Monseigneur,

D'après la permission que Votre Excellence avait bien voulu m'accorder, je me proposais d'examiner, pièce à pièce, l'important recueil de Manuscrits sur Papyrus faisant partie du Musée Egyptien de S.M. Mon projet était de les séparer provisoirement par classes, de réunir les rituels funéraires d'après les différentes espèces d'écriture, et surtout de mettre à part les actes publics, les traités Mythologiques ou les pièces historiques qui peuvent se trouver dans cette masse de Papyrus, dont il serait si urgent de reconnaître le contenu et d'assurer la conservation. J'aurai recours ensuite, à Votre Excellence, pour faire ordonner le collage sur Carton de ces manuscrits, selon le degré de leur importance, afin qu'ils puissent être étudiés commodément et qu'on en retire entier les précieux documents qu'ils renferment.

Il était nécessaire pour cet examen préalable, d'avoir à ma disposition la totalité de ces manuscrits, sans qu'il soit besoin pour cela de les sortir de la Salle où ils sont déposés ; ce travail devait également être fait sans

interruption et non à heures rompues ; j'avais l'intention de commencer aujourd'hui même cet examen, dont le résultat tournerait tout autant à l'avantage¹ du Musée Egyptien lui-même qu'à l'avancement de mes propres études ; Mais Mr de St Quintin, prévenu de mes désirs à cet égard, m'a fait répondre qui il restait assez ordinairement au Musée de Midi jusqu'en une heure ; que je n'avais qu'à m'y trouver dans ce moment là et qu'il me communiquerait les papyrus deux à deux ou trois à trois.

J'ai l'honneur de faire observer à (Votre Excellence) que cette détermination de Mr de St Quintin rend impossible l'exécution du travail que je me proposais d'entreprendre, parce qu'il faut opérer en masse et non en détail. Je crois encore moins qu'il entre dans vos Eues, Monsieur, que telle partie du Musée ne me soit ouverte qu'à certaines heures seulement. J'ai pu jusques ici attendre, pour étudier ~~différents~~ objets renfermés dans une Salle à part, que Mr le Directeur qui en emporte régulièrement la clef, quitte le Musée à son heure d'habitude ; j'ai même assez souvent attendu jusques au lendemain quand il a convenu à Mr de St Quintin de ne point venir le jour même ; Mais pour l'examen projeté des Papyrus, il est impossible que je me conforme à l'heure qu'on me fixe : cette même heure étant ordinairement celle où les curieux affluent au Musée ; l'opération proposée ne peut d'ailleurs s'exécuter qu'en travaillant plusieurs heures de suite.

Il me serait pérille, Monseigneur, de renoncer à une étude dont j'attends d'importants résultats, par cela seul que mon plan ne s'accorderait point avec la distribution du temps de Mr le Directeur du Musée ; j'aime mieux croire qu'il n'a point saisi les véritables intentions de Votre Excellence dont les bontés m'ont si bien habitué à ne me plus regarder comme étranger à Turin ; j'ai donc recours encore une fois à Votre précieuse bienveillance pour lever ces nouveaux obstacles, et je Vous prie de Vouloir bien agréer en même temps, Monseigneur, le nouvel hommage des profonds sentiments de Respect et de Reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être

de Votre Excellence,



Le très humble et très
obéissant serviteur
ff. Chauvelin le gen